

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pamandzi, le 29 mars 2021

## Le platier de Mbouanatsa-Mzouazia fermé à la pêche à pied pour 3 mois



Suivi scientifique du poids des poulpes pêchés avant que la zone ne ferme.  
© David Lorieux / Office français de la biodiversité

L'association des pêcheuses « Mila Ounangou » et la commune de Boueni avec l'appui du Parc naturel marin de Mayotte et de l'Intercommunalité du Sud (CCSud), ont proposé au préfet de fermer le platier des villages de Mzouazia et Mbouanatsa à la pêche durant trois mois, afin de permettre le renouvellement des ressources, notamment le poulpe.

**Dimanche 28 mars, dernier jour de pêche**

Dimanche dernier, environ une quinzaine de pêcheurs étaient présents pour une dernière partie de pêche sur le platier qui va de la pointe de Ngouja à la mangrove de Mzouazia. Les agents du Parc ainsi que la mairie ont fait un dernier suivi des captures de poulpes, mais aussi des coquillages afin de pouvoir comparer les données avec celles d'après la réouverture.

### Pourquoi fermer temporairement la zone ?

- Une première fermeture avait été organisée en 2016 par le Parc. C'était la première expérimentation à Mayotte pour montrer qu'après une période de 3 mois sans pêcher, **les poulpes sont plus nombreux et doublent leur poids.**
- L'association de pêcheuses de Bouéni, *Mila Ounangou*, a sollicité le Parc pour recommencer cette année sur une zone encore plus grande : elle ira **de la pointe de Ngouja à la mangrove de Mzouazia.**

Les différents partenaires organisent des surveillances régulières du platier, afin de bien informer les pêcheurs des bienfaits de cette fermeture. Des contrôles de polices auront également lieu, permettant de verbaliser les infractions face à cette interdiction de pêche.

### Contact presse

Fanny Cautain / 02 69 61 93 92

[fanny.cautain@ofb.gouv.fr](mailto:fanny.cautain@ofb.gouv.fr)